

## MÉMENTO

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 11h et de 14h à 16h30  
Jeudi de 14h à 19h30  
Vendredi de 14h à 16h30  
Fermé le samedi.

## Édito



Chères MARCILLOISES,  
chers MARCILLOIS,

**Développement maîtrisé :** depuis le début de notre projet de réaménagement du centre du village et de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme nous avons toujours parlé

d'un développement maîtrisé. Le développement est nécessaire pour l'avenir de notre commune. Cela ne veut pas dire qu'il faut faire n'importe quoi et que l'appât du gain devienne, à la place de l'intérêt de la commune, le moteur des projets présentés. Les zones "à urbaniser" suffisent au développement permis par le SCOT. Notre école va ouvrir avec ses 4 classes en ac-

tivité et son extension éventuelle est réduite à une classe supplémentaire seulement. C'est un très gros investissement, alors prenons le temps de mettre tout cela bien en place. La commune luttera contre tous les projets démentiels qui lui seront présentés et elle défendra l'habitat existant. Il n'est pas question de laisser défigurer notre village.

**Participation citoyenne :** la gendarmerie n'a pas pu, au dernier moment, venir à notre réunion. Celle-ci n'a donc pas pu se dérouler normalement. Le projet n'est pas abandonné : une nouvelle rencontre sera programmée cet automne.

Belle saison estivale à tous

**Votre Maire, André DUMOULIN**

## Chantier du groupe scolaire

Comme promis dans le précédent p'tit bull'tin, nous avons le plaisir de vous présenter la dernière avancée du chantier du groupe scolaire, avant son ouverture prévue le 02 septembre prochain.

À l'extérieur du bâtiment, les différents espaces prennent forme avec la pose des bordures déterminant les voies de circulation,

meront une uniformité avec les bâtiments proches de la SEMCODA et de la mairie. Sur le mur technique qui recevra les logettes et les boîtes aux lettres, va être apposé le nom « Ecole des trois châteaux ».

À l'intérieur du bâtiment, pas moins de sept entreprises se coordonnent pour terminer l'ensemble des travaux nécessaires à l'ouverture. L'ensemble des sols (carrelage et

du restaurant scolaire restera en office de réchauffe.

Les dernières touches de finition auront lieu durant le mois de juillet concernant les peintures des couloirs et des portes, après la pose par le menuisier de l'ensemble des mobiliers adaptés (casiers, meubles, papiers, ...).

Les essais et la mise en service doivent être terminés début août, avant le passage de la commission de sécurité, qui doit délivrer l'avis favorable à l'exploitation du bâtiment. Le déménagement est prévu durant la semaine N°34, afin que les enseignants puissent aménager leurs espaces de travail pendant la semaine précédant la rentrée scolaire.

Pour information, l'ensemble des utilisateurs (école, bibliothèque et restaurant scolaire) a pu déjà prendre connaissance du bâtiment lors d'une visite organisée le 08 juin dernier par la mairie et l'architecte, afin de commencer à s'approprier les lieux, avant le grand chambardement du mois de septembre qui va modifier la vie de nos petits écoliers, mais surtout celle de notre village. En effet, le déplacement de cette structure au cœur de MARCILLY va augmenter la circulation dans les rues du bourg, et il faudra certainement mettre en place quelques adaptations dans les mois à venir.

Quand au devenir de l'école actuelle, la municipalité a déjà commencé à s'en préoccuper en créant une commission, afin de réfléchir à toutes les possibilités qui existent. Cette commission ne manquera pas de vous tenir informés de l'avancée du dossier, dans les différents bulletins à venir.

**La commission bâtiments communaux**



les trottoirs, les places de stationnement, le parvis de l'entrée principale, les cheminements piétons, ou encore le parking de la mairie qui accueillera dorénavant 16 places.

Les enrobés sont terminés dans la cour de récréation et les nouvelles voiries seront recouvertes avant la fin du mois de juillet, en même temps que la réalisation du plateau surélevé sur la RD 16.

Les façades se terminent avec la pose des pierres dorées à différents endroits, qui for-

ment revêtement souple) sont bientôt posés. Les aménagements de l'isolation phonique sont en cours de réalisation dans la salle plurivalente et le restaurant scolaire, pour le plus grand confort des utilisateurs. L'appareillage des 8 sanitaires se poursuit et la pose des nombreux luminaires doit débuter dans les prochains jours. Les appareils de cuisine respectant les dernières normes d'hygiène et de sécurité sont en cours d'installation, mais le mode de fonctionnement

## Information pour les prochaines élections municipales

Après 12 années de maire et 4 mandats au total, je ne me représenterai pas aux prochaines élections. L'âge et surtout ma santé déficiente ne me le permettent pas. J'ai connu des épreuves bien décevantes. Mon plus grand regret est de ne pas avoir pu avancer plus loin dans le développement de ma commune. Je me suis parfois même demandé si ce développement était vraiment souhaité... Mais j'ai connu aussi des moments passionnants et aimé travailler avec des conseillers dynamiques. J'espère d'ailleurs qu'un certain nombre d'actuels élus repartiront et formeront le noyau de la nouvelle équipe pour continuer le travail. Je les soutiendrai. Je compte bien continuer ma vie à MARCILLY et si ma santé me le permet, apporter ma modeste contribution.

**André DUMOULIN**

## Des nouvelles du Conseil Municipal des Enfants

Le 10 mai l'ancien conseil municipal des enfants a rejoint le nouveau lors de la labellisation de notre communauté de communes



"Village des Enfants" par l'Unicef. Ils ont ainsi pu remettre à cette organisation la somme récoltée lors de leur vente de jouets effectuée en octobre 2017 lors du vide grenier des classes en 8. Le 17 mai nos jeunes élus ont participé

à la Journée des CMJ lors de laquelle les conseils municipaux de jeunes du secteur ont pu échanger sur leurs actions et participer à des ateliers animés par Cap Génération. Ils ont travaillé sur différents thèmes : l'égalité hommes-femmes ; les animaux en voie de disparition, le partage, l'écologie. Un film a été fait et remis à chaque conseil.

Actuellement les enfants se documentent sur les châteaux de Marcilly afin d'élaborer des panneaux explicatifs qui seront exposés lors de la randonnée du patrimoine et lors de l'inauguration de la nouvelle école. Ils ont été très bien accueillis par les propriétaires qui ont répondu à leurs questions et leur ont raconté de nombreuses anecdotes.

**Marie Jeanne GEFFROY**

## Agenda 21 de Marcilly d'Azergues

Marcilly d'Azergues a participé à la rencontre des Agenda 21 du secteur, organisée le 15 juin dernier. Chaque village a exposé une action récente de son programme. Comme d'habitude ce rassemblement a été sympathique et enrichissant. Notre concitoyenne Annie Gabolde a fait une très intéressante présentation de la conférence sur l'optimisation de la gestion des déchets qui avait eu lieu en janvier à la salle des Fêtes

Notre Agenda 21 2017-2020 achève sa deuxième année officielle depuis sa labellisation. Vous trouverez le bilan de ses actions dans le "4 pages" jaune joint à ce P'tit Bull'tin.

Il nous faut déjà songer à la mise en place du programme 2020-2023. Une première réunion pour son élaboration est prévue le 7 octobre 2019 à la salle de la Gare à 20h. Votre présence et vos idées sont les bienvenues !

Contact : [marcilly.eco.citoyen@gmail.com](mailto:marcilly.eco.citoyen@gmail.com)

Blog : <https://agenda21marcilly69.wordpress.com/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/agenda21marcillydaz/>

**Ghislaine GOUBEAU**



la Commission fleurissement

## Le Fleurissement de Printemps

Après avoir été choisies la semaine précédente par l'adjointe proposée au fleurissement et une bénévole, les plantes fleuries ont garni les jardinières disposées sur la place des Tilleuls, la poste, la place des Ecoles et sur la place de la Mairie ainsi que dans les massifs de l'abri-bus et celui du croisement des routes de Chazay et de Civrieux d'Azergues. C'est ainsi que bégonias, gazanias, géraniums lierres et zonals, pourpiers et oeillets d'inde ont été repiqués par les bénévoles du fleurissement qui ont été heureux d'accueillir un nouveau jardinier, Jean-Louis Cochard. C'est sous un soleil resplendissant que cette matinée-plantations s'est déroulée, ce qui n'a pas été le cas les jours suivants. Cela aura peut-être un côté bénéfique sur les plantes qui ont ainsi bénéficié de bon arrosage en plus de celui prodigué par les bénévoles.

**Andrée LAGARDE**

## Police Municipale

Depuis quelques jours, vous pouvez voir passer nos 2 policiers : la police municipale inter-communale est en place. Nous avons pu leur faire visiter la commune et expliciter les problèmes rencontrés. Après une période de rodage ils vont pouvoir commencer à verbaliser. Alors attention ! Stationnements gênants ou dangereux, excès de vitesse, utilisation des sens interdits, stops non respectés, décharges sauvages, feux interdits, ... vous pouvez maintenant à tout moment les trouver. Cette police municipale a été mise en place, avant tout, pour assurer votre sécurité et elle souhaite une répression la plus faible possible.

**André DUMOULIN**

## Découverte de notre commune

Comme chaque trimestre, nous vous proposons un lieu ou un site de notre commune, afin de mieux connaître MARCILLY. Le barrage sur l'Azergues situé au lieu-dit "Grande Gay" est un endroit où de nombreux citadins aiment venir passer une journée de détente.



### QUIZ n° 21

**Mais quelle est l'origine et l'histoire de ce barrage ?**



Concernant le quiz précédent, il s'agit du ruisseau des Gorges venant de Lissieu qui coule dans le vallon au fond du hameau de Champfort. A cet endroit, ce cours d'eau délimite MARCILLY avec le territoire de LES CHERES. Il est possible de s'y rendre essentiellement à pied par le chemin de Roty, ou en voiture en empruntant le chemin du cimetière de la commune de les Chères.







Moustique tigre



Ambroisie

## Moustique tigre, quelles sont les nouvelles ?

Le moustique tigre poursuit son expansion : plus de la moitié des départements métropolitains sont désormais touchés, puisque le moustique tigre a été déclaré implanté dans 9 nouveaux départements en 2018. En région Auvergne-Rhône-Alpes, cela concerne la Loire et le Puy de Dôme. Plus au Nord : la Nièvre, la Côte d'Or et la région parisienne...

### Les moustiques tigre ont-ils causé des cas de maladies autochtones ?

Oui, quelques-uns. En effet, en 2018, 8 personnes ont été contaminées par la Dengue (St Laurent du Var-06 et Nîmes-30), alors qu'elles n'avaient pas quitté le territoire métropolitain (cas autochtones). Mais il faut savoir que sur la même période en métropole, 191 personnes ont été atteintes de la Dengue et 6 par le Chikungunya. Ces personnes avaient contracté ces maladies lors de voyages en zone endémique (cas importés). En Auvergne - Rhône - Alpes, ce sont 33 cas de Dengue et 1 cas de Chikungunya importés qui ont été diagnostiqués. Ces personnes revenaient de voyages en Asie (59%), DOM-TOM (23%), Amérique centrale et latine (15%), ou Afrique (3%).

### Qui fait quoi ?

Les moustiques sont contrôlés par l'EID (Entente Interdépartementale pour la Démoustication), qui réalise des formations sur la lutte anti-moustique, des suivis de populations, ainsi que des traitements contre les larves et les adultes. Les virus eux sont surveillés par l'ARS (Agence Régionale pour la Santé), en collaboration avec les laboratoires d'analyse, les hôpitaux et les médecins de ville. Ces deux entités collaborent activement ensemble pour réduire les risques d'épidémie.

### Que pouvons-nous faire à notre niveau ?

Veiller à ne pas laisser d'eaux stagnantes autour de notre habitation : Soyons sec avec le Moustique Tigre!

Savoir identifier un moustique tigre : Il est tout petit, noir avec des rayures blanches.

Déclarer les cas suspects : si vous voyez un moustique tigre, il faut le signaler sur le site <https://vigilance-moustiques.com/> N'hésitez pas à joindre une photo

Se protéger : n'oubliez pas les précautions anti-moustique si vous allez dans une zone à risque (vêtements, lotions anti-moustique)

**Delphine DELATTRE**

## Arracher l'ambrosie !

L'Ambrosie est une plante dont le pollen déclenche de fortes allergies.

Elle est facile à détruire et l'expérience montre que le nombre de plantes décroît en cas de lutte efficace.

L'arrêté préfectoral du 20 juillet 2000 impose la destruction de l'ambrosie avant floraison, c'est-à-dire **avant le mois d'août** car il faut l'empêcher de fleurir puis de grainer. En juillet nous pouvons donc encore intervenir. Il revient aux occupants de terrains ou à défaut aux propriétaires, de prévenir le développement de l'ambrosie et de la détruire là où elle s'implante.

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambrosie aux autorités locales, par quatre canaux différents

Par téléphone 0 972 376 888

Par mail [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

Sur un site internet [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)

Sur une application Smartphone « Signalement-Ambrosie »

## Plan Canicule

Consignes en périodes de fortes chaleurs :

Pour préserver votre santé, faites-vous recenser. Si vous êtes une personne isolée, vulnérable, fragile, inscrivez-vous auprès de la mairie pour être conseillée et aidée en cas de fortes chaleurs. Aidez les personnes fragiles qui vous entourent. Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort.

### APPELEZ LE 15

### Des conseils en cas de fortes chaleurs :

- Il est important de boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, de l'eau essentiellement, des fruits pressés éventuellement. Éviter les sodas et autres boissons sucrées et les boissons à forte teneur en caféine. Pas d'alcool.
- L'usage simultané de ventilateur et de brumisateur est le plus efficace. Brumiser d'abord les parties découvertes puis ventiler les parties mouillées avec le ventilateur manuel. A répéter autant de fois qu'on le souhaite dès que l'on est sec.
- Utilisation répétée des douches fraîches (mais pas froides).
- Si l'habitation ne peut pas être rafraîchie prévoir de passer plusieurs heures par jour, chaque jour, dans un endroit frais, proche de son domicile et que l'on a repéré à l'avance

La mairie de Marcilly accueille toute personne souffrant de la canicule dans son espace climatisé.

## Paiement cantine/Garderie

Les familles qui règlent leur facture par chèque, doivent :

- Les mettre à l'ordre du Trésor Public.
- Les adresser directement à la Trésorerie de Chazay d'Azergues, 3 rue de la mairie 69380 Chazay d'Azergues.
- Ne pas les déposer en mairie.

## Liste des assistantes maternelles agréées de la commune :

- ALBORGHETTI Valérie - 73 Impasse Boniface  
Tél. 04 72 54 60 32
- BLANCHON Nathalie - 156 Chemin de la Ferrandière  
Tél. 04 78 43 78 33
- DUCONSEIL Stéphane - 971 Chemin de Montessuy la Collonge  
Tél. 09 82 38 50 55
- PERRETON Maryline - 104 chemin des Ronzières  
Tél. 06 13 23 46 80
- RABAUD Laetitia - 488 Route des Chères Bat. A - Le Clos Gentil  
Tél. 06 77 09 08 34

## Citoyenneté

### Règlementation du bruit

Afin de ne pas compromettre les bonnes relations de voisinage, nous vous rappelons le règlement en vigueur sur la commune. Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tronçonneuse, tondeuse à gazon, perceuse, scie métallique et tout autre engin... ne peuvent être effectués que :  
Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h  
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h  
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

### Règlementation des feux

Nous vous rappelons que sur "arrêté préfectoral", il est strictement interdit de faire des feux de broussailles, feux d'artifice et tout autre feu (brûlage des déchets verts) durant toute l'année sur la commune.

**Fermeture exceptionnelle de la mairie**  
le vendredi 16 août 2019





## 2020, l'année des Zéros

Après 10 années de silence, la classe en zéro est dans les starting-blocks pour débiter cette nouvelle année de festivités. Elle sera heureuse de vous retrouver lors de la traditionnelle brocante le **6 octobre 2019** et de vous voir nombreux au bal qui se déroulera le **9 novembre 2019**. Pensez à réserver ces dates dans vos agendas !

D'ici là, si vous êtes nés lors d'une année terminant par un zéro et que vous aimez faire la fête, n'hésitez pas à rejoindre nos troupes.

Contact Klara : [klara.charles@live.fr](mailto:klara.charles@live.fr)  
"Vive les Zéros et à bientôt!" - **Élise**

## Les Classes en l s'activent



Toujours PREMS les classes en UN ont d'ores et déjà programmé leur PREMIER rassemblement pour préparer la session 2021.

Ce sera le **vendredi 11 octobre 2019**. Il y sera question du choix du T-shirt, des événements qui animeront le village, des dates de 2021 etc... Et comme le veut la tradition un casse-croûte commun sera partagé (Chacun apporte 1 entrée ou 1salade ou 1 dessert ou 1 boisson...) Mais au préalable les uns seront présents au Forum des Associations le **samedi 7 septembre** et partageront leur traditionnel Barbecue avec les Classes en 9 le **dimanche 8 septembre** à la Maison Communale.

Conscrits de la une, n'hésitez pas à les rejoindre !

Contact : [michelenius@yahoo.fr](mailto:michelenius@yahoo.fr) / [ghislaine.goubeau@gmail.com](mailto:ghislaine.goubeau@gmail.com)

**Ghislaine GOUBEAU**



## La Confrérie du Nœud du Vigneron

Le **vendredi 22 novembre 2019**, dans la salle des fêtes de Marcilly d'Azergues, la Confrérie du

Nœud du Vigneron célébrera les 10 ans de la sortie du Beaujolais Nouveau dans le village de Marcilly d'Azergues. Des animations ludiques, des assiettes de saucissons chauds, de fromages, et de desserts seront servis dans un décor chaleureux et spectaculaire. L'orchestre Music'hall animera la soirée, qui s'annonce déjà exceptionnelle. **À noter dans vos agendas ! Michel ENIUS**



### les nouveautés

- Philippe BESSON : Un certain Paul Darrigrand
- Coline GATEL : Les suppliciées du Rhône
- Michel BUSSI : J'ai du rêver trop fort
- Sérena GIULIANO : Ciao Bella
- Lisa JEWELL : Comme toi
- Guillaume MUSSO : La vie secrète des écrivaines
- Sylvie TANETTE : Un jardin en Australie
- Delphine de VIGAN : Les grâtitudes
- Aurélie VALOGNES : La cerise sur le gâteau
- Pierre Jourde : Le voyage du canapé-lit



# Agenda

## Juillet

### Samedi 6

1/2 finale et finale du Challenge Amicale Boules - Clos bouliste

### Dimanche 14

Bal populaire - Pompiers Caserne intercommunale à Lissieu

### Mardi 23

Tri déco de Noël - Commission Fleurissement Salle sous Mairie

### Dimanche 28

Coupe Jeanny - Amicale Boules Clos Bouliste

### Dimanche 28

AG Amicale Boules - Maison Communale

## Août

### Dimanche 4

AG Journée conviviale - Pêche Salle Saint Emile

### Vendredi 23

Coupe Désiré - Amicale Boules Clos bouliste

## Vendredi 30

AG - Société de Chasse Salle de la Gare

## Septembre

### Dimanche 1

Messe à la Madone - Paroisse et AEP

### Vendredi 6

Commémoration - Anciens Combattants Stèle Chemin Profond

### Samedi 7

Forum des Associations Comité des fêtes - Salle des Fêtes

### Samedi 7

Coupe Bois de Bout - Amicale Boules Clos bouliste

### Dimanche 8

Barbecue des Classes en 6 - Salle St Emile

### Dimanche 8

Barbecue des Classes 1 & 9 Maison Communale

### Samedi 14

AG Sou des Écoles - Salle des Fêtes

## Dimanche 22

Randonnée du patrimoine - ASM Salle des Fêtes

### Dimanche 22

Journée du Patrimoine - A21 Sur le parcours de la randonnée

### Dimanche 29

Exposition de véhicules à moteur de collection - Comité des fêtes - Avenue de la Gare

## Octobre

### Vendredi 4

AG Tennis - Salle de la Gare

### Dimanche 6

Vide-grenier des Classes en 0 Avenue de la Gare

### Lundi 7

Agenda 21 - Réunion programme 2020-2023 - Salle de la Gare

### Vendredi 7

Réunion initiale Classes en 1 Maison communale









### **Dimanche 5 Mai : La journée des Conscrits**

Pour la Neuf, tout avait commencé sous la pluie. Le ciel de ce 5 mai s'est montré clément mais une petite bise et une température quasi-hivernale ont quelque peu refroidi les corps mais pas les esprits.

Comme d'habitude, les conscrits et leurs familles ont immortalisé ce début de journée par des photos sur la place de la Mairie.

Une première vague a déferlé jusqu'au cimetière où un hommage a été rendu à nos chers disparus par Christine notre présidente.

Du cimetière à la place de la mairie, les classards ont pu montrer leur sens du rythme et de la mise en scène pour terminer par une farandole sous l'œil bienveillant des spectateurs. Les petites mains des Zéros se sont appliquées à servir un apéro géant à tous les marçillois.

Après un traditionnel passage à l'auberge de Marcilly où la fête s'est poursuivie, les conscrits et leurs invités se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un moment riche en émotions.

**Sylvain Goubeau**

